A VOTRE SERVICE, AGGLOMÉRATION

Une voie cyclable sur le viaduc Rousseau

L'agglomération boulonnaise s'engage pour la mobilité et la sécurité des cyclistes sur le territoire

Publié le 13 septembre 2023

Le 17 juillet dernier a démarré le chantier du viaduc Rousseau à Boulogne-sur-Mer. Le changement ?
Les 2x2 voies vont laisser place à 2x1 voie afin de réserver une d'entre elles pour une piste cyclable bidirectionnelle séparée par une bordure béton. L'objectif étant de sécuriser le tronçon pour les cyclistes souhaitant se diriger vers la gare.

Ce chantier CAB, maitre d'ouvrage, sera suivi par un chantier ville qui consiste cette fois à l'aménagement d'un « tourne à gauche » pour les voitures, permettant ainsi de descendre vers les bords de liane. Dans un second temps, en 2024, le Département rénovera l'étanchéité et l'enrobé afin de finaliser les travaux et d'améliorer le confort de la route.

Ce chantier, réalisé en accord avec le Département, le service ouvrage d'Art du Département et la ville de Boulogne-sur-Mer, devrait être finalisé fin septembre.

Communauté d'agglomération du Boulonnais
www.agglo-boulonnais.fr

(https://www.facebook.com/Com.Agglo.Boulonnais)
(https://twitter.com/aggloboulonnais)
(https://www.youtube.com/c/aggloboulogne)
(http://instagram.com/aggloboulonnais)
(https://www.linkedin.com/company/communaut%C3%A9-d-agglom%C3%A9ration-du-boulonnais/)

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BOULONNAIS

1, bd du Bassin Napoléon
BP 755
62321 Boulogne-sur-Mer
Tel : 03 21 10 36 36

@ NOUS CONTACTER

LETTRE D'INFORMATION

Votre courriel:

Saisir une adresse e-mail valide

✓JE M'INSCRIS

> ARCHIVES > DÉSINSCRIPTION

- PLAN DU SITE
- MARCHÉS PUBLICS
- ACCESSIBILITÉ
- MENTIONS LÉGALES
- PROTECTION DES DONNÉES
- OFFRES D'EMPLOI
- GESTION DES COOKIES